



Atelier 5 : l'avenir du commerce à Saint-Martin

Compte-rendu

Informations générales :

- Date de l'événement : 18/03/2024
- Lieu de l'événement : CCISM – maison des Entreprises de Saint-Martin
- Nature de l'événement : Atelier World Café
- Nombre de participants : 12
- Nature / types de publics : professionnels.

Intervenant-es :

- Alain Richardson, premier vice-président en charge de l'économie et des ressources de la collectivité de Saint-Martin (CTSM)
- Roger Annicette, garant (CNDP)
- Julien Bataille, directeur général (Chambre du commerce et de l'industrie)
- Xavier Otavie, directeur de la fiscalité de la collectivité de Saint-Martin (CTSM)
- Bhanicia Bryan, directrice générale adjointe en charge de l'attractivité, de l'économie et de l'emploi de la collectivité territoriale de Saint Martin (CTSM)
- Pascal Nicolle, animateur principal (La suite dans les idées)
- Trois animatrices secondaires (Gumbox)

RÉSUMÉ DE L'ÉVÉNEMENT

L'atelier « Comment l'extension du port sert-elle le développement du commerce à Saint-Martin ? » a été le cinquième atelier d'une série de 8 ateliers qui doit permettre au public de mieux comprendre les enjeux et de s'exprimer sur le projet d'extension du port de Galisbay.

Cet atelier a été à destination des acteur·ices du commerce et du tourisme de l'île.

L'objectif de cet atelier a été de faire s'exprimer les citoyen·nes sur les questions suivantes :

- *Quelles sont les perspectives de développement commercial attendues avec l'extension du port ?*
- *Quelles sont les conditions de réussite du projet d'extension pour le commerce à Saint-Martin ?*

L'atelier s'est structuré en deux parties :

- Temps 1 : présentation du projet d'extension et du projet de territoire par l'EPSM et la collectivité de Saint Martin.
- Temps 2 : travail en groupes sur les opportunités du projet pour le territoire et restitution.

1.1. Temps 1 : présentation du projet d'extension et de ses perspectives sur le commerce à Saint-Martin par l'EPSM et la collectivité de Saint-Martin

Pascal Nicolle (La suite dans les idées) a introduit l'atelier, présenté le garant de la CNDP Roger Annicette, et donné la parole à la collectivité de Saint Martin et l'EPSM.

Alain Richardson, premier vice-président en charge de l'économie et des ressources de la collectivité de Saint-Martin, est revenu brièvement sur l'opportunité du projet d'extension du port de Galisbay et les enjeux auxquels il répond.

Julien Bataille, directeur général de la Chambre du commerce et de l'industrie, a parlé brièvement de la création d'entreprise et des manières dont le projet peut impacter l'activité et l'emploi local.

Pascal Nicolle (La suite dans les idées) présente l'organisation de l'atelier à venir et les experts issus des institutions qui pourront appuyer la réflexion menée pendant l'atelier : Xavier Otavie, directeur de la fiscalité de la collectivité de Saint-Martin et Bhanicia Bryan, directrice générale adjointe en charge de l'attractivité, de l'économie et de l'emploi.

1.2. Temps 2 : travail en groupes sur les opportunités du projet pour le territoire – 1h20

Les participant·es ont été réparti·es autour d'une table et ont travaillé en groupe. Au bout de 15min, les participant·es ont pu échanger sur chacune des thématiques avec l'appui des animateur·rices pour aborder toutes les facettes de l'atelier.

Chaque thématique est détaillée ainsi :

- Développement du commerce de marchandises.
- Développement du commerce de l'île avec l'accueil croisière.
- Développement du commerce de l'île avec l'accueil plaisance.

Par souci de clarté, les principales contributions issues des débats seront présentées par thématique ci-après.

1.2.1. Thématique 1 : commerce et marchandises

La première thématique sur laquelle les participants ont travaillé est la suivante : **commerce et marchandises**. Ils ont disposé d'une grille de travail pour aider à guider la réflexion sur les conditions de réussite de l'extension du port pour les acteurs du commerce à Saint-Martin.

Les participant·es ont abouti pour chacun des sous-thèmes à plusieurs contributions, sous forme de bénéfices ou difficultés à anticiper et de piste d'amélioration ou de réflexion à intégrer :

	Bénéfices attendus	Difficultés	Pistes d'amélioration/ de réflexion à intégrer
Accroissement du volume de marchandises	<p>La possibilité d'accueillir plus régulièrement un plus grand nombre de bateaux (de plus en plus grands)</p> <p>Faire baisser le coût de transbordement</p> <p>Réduire la quantité de marchandises arrivant via la partie Néerlandaise à destination de la partie française de l'île</p>	<p>Avec l'accroissement du volume se pose la question de la circulation</p> <p>Se pose aussi la question des marchandises vouées à la réexpédition</p>	<p>Prévoir d'autres lieux de débarquement pour les petits bateaux permettrait de soulager Marigot</p>
Sécurité des marchandises	<i>Thème non traité par les participant-es</i>		
Coût des marchandises	<p>Une baisse du coût du transport entraînerait une baisse du coût d'achat de la marchandise</p> <p>Un accroissement de l'activité pourrait contribuer à l'accroissement de l'importation</p>	<p>Le coût de la marchandise au final dépendra du commerçant et de la marge qu'il souhaite faire</p> <p>Souvent le prix de revente est déterminé par le volume de marchandise importée</p>	<p>Une réflexion sur les prix à Saint-Martin devrait être menée afin d'éviter les hausses non nécessaires</p>
Transport des marchandises	<p>Arrivage des paquebots directement à Saint-Martin sans passer par la Guadeloupe</p>	<p>Le déchargement des barges et le transport par beaucoup de camions génère des embouteillages. Il pourrait se faire de nuit pour limiter les inconvénients</p>	<p>Envisager d'autres lieux pour dépoter s'il n'y a pas de déviation prévue de la circulation</p>
Stockage des marchandises	<p>10 000 m² de terre-plein prévu pour le stockage en plus de lieux de stockage couverts (hangars)</p>		<p>Bien réfléchir sur la construction de lieux de stockage en respect de l'urbanisme et de l'environnement</p>
Rééquilibrage des flux de marchandises avec Philipsburg	<p>Attirer des lignes telles que CMA-CGM et des lignes françaises</p> <p>Une grande majorité de la population fait ses courses en partie néerlandaise, donc éviter de payer la « road tax » permettrait de garder un certain équilibre</p>	<p>Risque de conflit du fait de la perte de ressources pour la partie néerlandaise ?</p> <p>Partie néerlandaise pourrait faire baisser leurs taux pour être plus attractifs</p>	<p>Le transport des marchandises de la partie néerlandaise à la partie française contribue à la « road tax » donc cette perte met-elle à mal les relations entre les deux parties de l'île ?</p> <p>Il serait intéressant de réfléchir à une fiscalité pour soutenir nos infrastructures par le projet du port</p>
Gestion des flux de marchandises			<p>Comment commercialiser le projet autour de Saint-Martin et</p>

			en dehors de la partie néerlandaise (notion de Hub) ?
Concurrence		En achetant en partie néerlandaise, nous payons leurs taxes mais les achats ne sont pas soumis à la TGCA Les deux parties de l'île forment deux entités distinctes mais qui influent l'une sur l'autre sur grand nombre de sujets	Il est important de se pencher sur la question de l'harmonisation à terme de la fiscalité à la consommation entre les deux parties de l'île
Infrastructures portuaires / de l'île	<i>Thème non traité par les participant-es</i>		
Autres	<i>Thème non traité par les participant-es</i>		

1.2.2. Thématique 2 : commerces et croisière

Les participant-es ont eu à disposition trois questions pour guider leurs réflexions et leurs échanges.

Ils-elles ont abouti à plusieurs contributions et propositions, indiquées ci-après à partir des questions guides :

— *Comment les croisiéristes peuvent accéder aux zones touristiques et commerciales de l'île (route, voies maritimes) ?*

- Débarquer directement à Marigot qui est le centre-ville. Organiser la logistique pour éviter le flux important de personnes.
- Prévoir la mise en place des tenders pour le déplacement des croisiéristes vers Marigot. Réaménager le cheminement pour rendre plus agréable le trajet Galisbay – Marigot.
- Proposer des vélos en location.
- Développer l'acheminement des passagers vers les autres endroits de l'île.

— *Que faut-il aménager dans le quartier portuaire pour développer le commerce en liaison avec l'accueil du tourisme ?*

- Identifier les centres d'intérêt et les mettre en valeur.
- Déterminer que veut faire le croisiériste en arrivant avant tout aménagement.
- Trop aménager le quai de Galisbay tuerait certainement Marigot. Il faudrait permettre la revitalisation de Marigot et aider le développement des commerces de Marigot.
- Plutôt organiser une balade à Galisbay et développer le côté naturel, laisser l'aspect commercial à Marigot.
- Ne pas développer de zone d'activités à Galisbay. Privilégier les transports qui pourront accompagner les clients vers le centre (Marigot) ou les autres quartiers (Grand-Case, etc.).

— *Comment fait-on évoluer l'offre commerciale de l'île face au développement touristique ?*

- Créer une zone de développement artisanal (création d'emplois).

1.2.3. Thématique 3 : commerces et plaisance

Les participant-es ont eu à disposition trois questions pour guider leurs réflexions et leurs échanges.

Ils-elles ont abouti à plusieurs contributions, interrogations et propositions, indiquées ci-après à partir des questions guides :

— *Quel regard portez-vous sur l'idée d'aménager des zones de mouillage ?*

- Différence des emplacements.
- Une vue exceptionnelle sur la baie avec les bateaux.
- Permet la protection de l'environnement.
- Augmenter la consommation sur ces lieux d'installation.
- Identifier une zone réservée pour les plaisanciers « résidents ».
- Mise en place d'un quai avec une organisation.
- Sur le plan écologique : permet de compenser sur les effets négatifs du dragage de l'extension du port.
- Sur le plan économique : des services payants ? services gratuits ?
- Sur le plan statistique : impact sur l'économie ?
- Aménager les zones de mouillage les rendrait plus attractives ?
- Comment gérer en cas de phénomènes naturels tel que les cyclones ?

— *Quels sont les secteurs où les zones de mouillage doivent être aménagées pour favoriser le développement du commerce sur l'île ?*

- Les secteurs proposés sont :
 - Baie de Cul-de-Sac.
 - Baie de Grand-Case.
 - Baie de Oyster-Pond.
 - Baie d'Anse Marcel.

(Les zones de la Baie de Oyster -Pond et la Baie d'Anse Marcel sont hors des compétences du Port, elles dépendent directement de la Collectivité)

- Dans la baie de Cul-de-Sac, il y a déjà une importante concentration de mouillage désorganisée, avec beaucoup de bateaux en très mauvais états, des épaves...
- Quel est le rapport entre l'aménagement des zones de mouillages et l'extension du Port ? Rapport compensatoire pour l'environnement
- Comment gérer les différents types de mouillage ? C'est-à-dire entre « résidents » et « visiteurs » ? Cela doit être un point de vigilance pour les autorités.
- Qui gère les bateaux qui mouillent hors des zones dédiées ?
- La taxation des plaisanciers ?

— *Quelle offre commerciale faudrait-il développer pour adapter les commerces à la clientèle des plaisanciers ?*

- Les offres commerciales à proposer :
 - Conciergerie.
 - Service d'adressage.
 - Taxe de séjour.
 - Des commerces de proximité.
 - Assurance ?
 - Offre internet.
 - Service de courrier.
 - Service de capitainerie.
 - Développer des services d'échanges Terre/Mer.

- Il faut adapter les offres en fonction du type de profil de plaisanciers « résident » et « visiteur ».

2. NOTE D'AMBIANCE

Malgré la faible participation du public, l'intervention en introduction du premier vice-président de la Collectivité, Alain Richardson a permis de mieux appréhender la position de la Collectivité à l'issue de la première salve d'ateliers, en particulier sur l'accueil de la croisière. Les contributions en atelier ont été riches et argumentées et ont permis d'envisager de nombreuses possibilités de développement commercial, tant pour la clientèle croisière que pour celle de la plaisance dans les futures zones de mouillage.